

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ACTUALISATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DES COMMUNES DE PONTCHATEAU – DREFFEAC – SAINT GILDAS DES BOIS- SEVERAC

Par arrêté n° 2025-01 en date du 21 Mai 2025, le Président de la Communauté de communes du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à l'actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées des Communes de Pont-Château, Saint-Gildas -des-Bois, Drefféac et Séverac.

Au terme de l'enquête publique, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.

Le siège de l'enquête publique est fixé à la Communauté de communes du Pays de Pont-Château/ Saint-Gildas-des-Bois 2 Rue des Châtaigniers 44160 PONTCHATEAU.

L'enquête se déroulera dans chacune des mairies concernées et au siège de la Communauté de Communes durant 33 jours consécutifs, **du lundi 16 juin 2025 à 9h00 au vendredi 18 juillet 2025 à 12h30.**

Le dossier mis à l'enquête publique sera consultable dans chaque mairie concernée aux jours et heures d'ouverture suivants :

Pour le dossier d'actualisation de l'étude de zonage d'assainissement de la Commune de Pont-Château :

- Mairie de Pont-Château, Place Dominique David – 44160 Pont-Château
- o Horaires d'ouverture de la Mairie : Du lundi 8h30 à 12h30 et le Mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 / Le Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h / le Jeudi de 8h30 à 12h30 et le Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h / Le Samedi de 10h à 12h

Pour le dossier d'actualisation de l'étude de zonage d'assainissement de la Commune de Saint-Gildas-des-Bois :

- Mairie de Saint-Gildas-des-Bois, 10 rue du Dr Proux, - 44530 Saint-Gildas-des-Bois,
- o Horaires d'ouverture de la Mairie : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
Le samedi : de 9h00 à 12h00

Pour le dossier d'actualisation de l'étude de zonage d'assainissement de la Commune de Drefféac :

- Mairie de Drefféac, 7 place de l'Eglise. 44530 Drefféac,
- o Horaires d'ouverture de la Mairie : Le lundi de 13h30 à 17h00, le mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Pour le dossier d'actualisation de l'étude de zonage d'assainissement de la Commune de Séverac :

- Mairie de Séverac, 31 Rue des Landes du Bourg. 44530 Séverac
- o Horaires d'ouverture de la Mairie : Du lundi au samedi : de 9h à 12h

Depuis un poste informatique au siège de la Communauté de communes du Pays de Pont-Château – Saint Gildas des Bois aux jours et heures d'ouverture habituels : **Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi de 08h30 à 12h30.**

- sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6323>

Chacun pourra prendre connaissance de ce dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête déposé dans chaque mairie concernée. Ces dernières pourront également être adressées, avant la clôture de l'enquête publique, par courriel à l'adresse enquete-publique-6323@registre-dematerialise.fr

Le tribunal administratif de Nantes a désigné Monsieur DREAN Pascal en qualité de Commissaire Enquêteur qui se tiendra à disposition du public aux dates et heures et lieux mentionnées ci-dessous pour recevoir les observations et propositions qui seront consignées dans le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le Président de la Communauté de communes :

Pour les études de zonage d'assainissement suivantes :

- De la Commune de Pont-Château : En Mairie de Pontchâteau : le **lundi 23 juin 2025 de 9 H à 12 H 30**
- De la Commune de Saint-Gildas-des-Bois : En Mairie de Saint-Gildas-des-Bois le **lundi 30 juin 2025 de 9 H à 12 H 30**
- De la Commune de Drefféac : Mairie de Drefféac le **Mardi 8 juillet de 9 H à 12 H 30**
- De la Commune de Sévérac : Mairie de Sévérac le **Mardi 1er Juillet de 9 H à 12 H 30**

Au siège de la Communauté de communes : le lundi 16 juin 2025 de 9 H à 12H30 et le vendredi 18 juillet de 9 H à 12 H 30

A l'issue de l'enquête publique, les registres seront clos par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour remettre son rapport et ses conclusions. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dans chaque mairie concernée et à l'hôtel de la Communauté de communes du Pays de Pontchâteau St Gildas des Bois pendant un an. Ces pièces seront également consultables sur le site internet de la Communauté de communes : <https://www.cc-paysdepontchateau.fr>

Des informations sur ce dossier peuvent être demandées Pôle Aménagement & Développement de la Communauté de Communes sise 2 Rue des Châtaigniers – 44160 PONTCHATEAU, par téléphone au 02 40 45 05 30 ou par courriel : assainissement-collectif@cc-paysdepontchateau.fr (mentionner expressément dans l'objet : Actualisation zonage – Pontchâteau/Drefféac/Saint Gildas des Bois/Sévérac)